

Les somnambules tiennent à nouveau les rênes de l'Europe !

OPINION - Par Jean MARSIA, président de la Société européenne de défense AISBL (SED)

Constatons qu'en 2026, le maintien de la paix par le droit international est plus illusoire encore qu'en 1914.

Les États-Unis d'Amérique ont mis fin en 2002 au traité sur les missiles antibalistiques qui depuis 1972 maintenait la stabilité de la dissuasion nucléaire. Ils ont, avec la Russie, abrogé le traité sur les forces nucléaires intermédiaires en 2019. Le traité sur l'interdiction des essais nucléaires a été dénoncé par la Russie en 2023. Le traité New Start, limitant les arsenaux nucléaires, a pris fin le 5 février 2026. La Chine, l'Inde, le Pakistan, la Corée du Nord, Israël, qui disposent d'armes nucléaires, ne sont tenus par aucun traité.

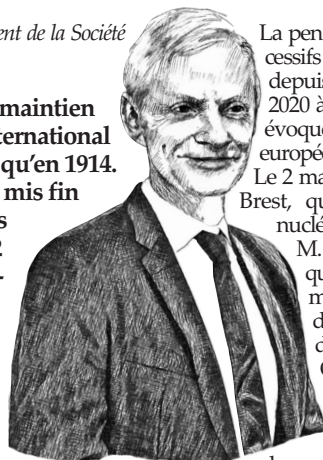
Seule la capacité de dissuasion sait maintenir la paix

Disposer d'une capacité de dissuasion est donc primordial pour maintenir la paix. Dissuader, c'est savoir persuader des agresseurs potentiels que nous serons prêts à utiliser des armes de destruction massive en cas d'atteinte à nos intérêts vitaux. C'est affirmer que nous ferons usage du droit de légitime défense.

La France est le seul pays européen à disposer d'une dissuasion autonome, car d'une part, la constitution de la Ve République du 4 octobre 1958 institue une chaîne de commandement qui va du chef de l'État, commandant en chef des armées, jusqu'aux plus bas échelons militaires ; d'autre part, grâce aux efforts de Pierre Mendès-France, puis de Charles de Gaulle et de ses successeurs, la France est dotée d'une force de frappe, effective depuis 1964 pour la composante aérienne, et depuis 1972 pour la composante sous-marine.⁽¹⁾

Contrairement à l'OTAN, qui suit la doctrine nucléaire de la riposte graduée, adoptée en 1962 par les États-Unis d'Amérique, pour que les milliers d'armes nucléaires américaines puissent être utilisées selon le niveau de menace présent, la France dissuade du faible au fort, sur la base de ses 290 têtes nucléaires.⁽²⁾ Ses 4 sous-marins à propulsion nucléaire lanceurs d'engins emportent chacun 16 missiles balistiques d'une portée d'environ 10.000 kilomètres, chacun portant 6 têtes de 100 kt. Chaque tête équivaut à 7 fois Hiroshima. Ses deux escadrons de Rafale armés de 54 missiles de croisière, qui emportent une tête de 250 à 300 kt (20 fois Hiroshima) jusqu'à environ 500 kilomètres serviraient à lancer un ultime avertissement et à ouvrir un dialogue stratégique. Étant, s'il échoue, prête à riposter sans délai à une atteinte à ses intérêts vitaux, la France est apte à dissuader.

Si mon calcul est exact, la capacité de frappe de la France équivaut à 3.768 fois Hiroshima. On comprend pourquoi Poutine a dit à Chirac que l'Hexagone et ses 70 millions d'habitants sont sanctuarisés, mais que la dissuasion française ne s'étend pas à l'Europe. J'y reviendrai.



La pensée stratégique des présidents successifs de la République française a évolué depuis de Gaulle. Dans son discours de 2020 à l'École militaire, M. Macron avait évoqué en termes généraux la dimension européenne des intérêts vitaux de la France. Le 2 mars 2026, sur l'Île Longue,⁽³⁾ près de Brest, qui est la base des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins balistiques, M. Macron a commencé par constater que la menace russe s'est accrue : des missiles balistiques Iskander sont déployés à Königsberg-Kaliningrad depuis plusieurs années ; des Oreshnik hypersoniques le sont en Biélorussie depuis fin 2025.

Il a ajouté que la Russie développe des missiles à propulsion nucléaire censés voler sans limite de temps et des torpilles nucléaires, qu'elle se propose d'envoyer des armes nucléaires dans l'espace. Il a encore dit que la Chine de M. Xi veut disposer d'autant d'armes que les États-Unis d'Amérique, que l'Inde, le Pakistan, la Corée du Nord augmentent leurs forces stratégiques et que des conflits armés, sous le seuil nucléaire, ont eu lieu entre l'Inde et la Chine, puis entre l'Inde et le Pakistan.

Pour M. Macron, le retour au pouvoir de Trump, le 20 janvier 2025 a rendu la protection de l'OTAN moins certaine pour l'Europe, et incité la France et le Royaume-Uni à signer, le 10 juillet 2025, la déclaration de Northwood sur la coordination de leurs forces nucléaires.⁽⁴⁾

Le 2 mars 2026, M. Macron a aussi rappelé les efforts, accomplis depuis 2017, pour remplacer ses sous-marins,⁽⁵⁾ renouveler ses missiles et ses têtes nucléaires, et augmenter le nombre de celles-ci. Il a rappelé la faiblesse des forces conventionnelles en Europe, particulièrement pour les satellites et les radars qui détectent et suivent les missiles menaçants, pour la défense contre les avions, les missiles et les drones, ainsi que pour la frappe dans la grande profondeur, qui évite de franchir trop vite le seuil nucléaire.

Le problème est que le coût de la dissuasion française s'élève à plus de 7 milliards € par an, soit le tiers des dépenses d'équipement de ses armées. L'état désastreux des finances publiques françaises interdit d'augmenter drastiquement le budget de la défense : d'après Mathieu Pigasse, en deux quinquennats de M. Macron, la dette publique aura augmenté de 1.000 milliards € et un million de Français supplémentaires seront tombés sous le seuil de pauvreté.

La résurgence du somnambulisme ?

M. Macron est conscient qu'il n'a pas les moyens de sa politique de défense et que ses forces conventionnelles resteront anémiques. C'est pourquoi, en échange d'un effort accru des partenaires dans ces domaines, il a offert, le 2 mars dernier, d'étendre à l'Europe la protection que sa force de frappe donne à la France, notamment en dispersant les forces aériennes stratégiques dans la profondeur du continent européen, en permettant la visite de sites stratégiques et en organisant des exercices conjoints. Ceci permettrait selon lui aux Européens de reprendre le contrôle de leur propre destin, tout en contribuant à la dissuasion de l'OTAN, conformément, d'après lui,

à la déclaration d'Ottawa du Conseil atlantique de 1974 et au communiqué du Conseil atlantique réuni à Varsovie en 2016. Je n'en ai pas la même lecture.

D'une part, cette extension est contradictoire avec le fait de redire qu'il n'y aura aucun partage de la part de la France de la définition des intérêts vitaux, de la décision ultime, ni de sa planification, ni de sa mise en œuvre. D'autre part, M. Macron feint de ne pas savoir que Poutine a dit à Chirac être persuadé qu'un président français ne va pas risquer la destruction de Lyon pour protéger Tallinn, celle de Marseille pour préserver Riga, et celle de Bordeaux pour garantir Vilnius. Poutine est toujours au pouvoir, et, à ma connaissance, il n'a pas changé d'avis. Cette réalité, M. Macron la nie, il semble préférer être somnambule, selon l'expression du professeur Clark. Son livre, publié il y a une douzaine d'années,⁽⁶⁾ a montré comment, en cinq semaines, après l'attentat de Sarajevo du 28 juin 1914, le monde a plongé dans une guerre qui a tué des millions d'hommes, mis fin à trois empires, et amorcé le déclin de l'Europe, parce que ses gouvernants de l'époque ont marché vers le danger comme des somnambules.

D'autres somnambules, dont Chamberlain et Daladier, ont rendu la Deuxième Guerre mondiale inéluctable, dès la négociation du traité de Versailles en 1919 et jusqu'à Pearl Harbor en 1941, en passant par Munich en 1938. D'autres encore, notamment Staline, Roosevelt, Truman et Churchill, à Yalta et Potsdam, en 1945, ont créé les conditions pour qu'éclate la Guerre froide dès 1946, qui ne fut froide qu'en Europe : elle a fait d'innombrables victimes en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Lorsque l'implosion de l'URSS y a mis fin en 1991, d'autres somnambules, américains, russes, chinois et européens, au lieu de mettre en place une gouvernance mondiale plus efficace que celle Nations Unies pour assurer le maintien de la paix, ont amorcé le retour vers la guerre, d'abord hybride, que Poutine, invité à la conférence pour la sécurité de Munich a initié le 9 février 2007. Depuis, le monde va de mal en pis.

Le somnambulisme semble contagieux

Le 2 mars 2026, MM. Macron et Merz ont annoncé la mise en place d'un groupe de pilotage de haut niveau, bien que le président français reste le seul à décider. Cela réduit la capacité de dissuasion française, car les agresseurs potentiels commencent à douter que le président français sera prêt sans délai à utiliser des armes de destruction massive en cas d'atteinte aux intérêts vitaux de son pays. Il risque de perdre du temps à se concerter avec le chancelier, ainsi qu'avec les chefs de gouvernement de la Pologne, des Pays-Bas, de la Belgique, de la Grèce, de la Suède, de la Norvège et du Danemark, qui ont dit se joindre au dialogue avec la France, après qu'elle a permis à ses partenaires de participer à des exercices, et annoncé que des avions des forces stratégiques pourraient être stationnés chez les alliés. Ceux-ci espèrent sans doute, comme la première ministre danoise, « avoir ainsi un meilleur accès à l'information et aux décisions stratégiques », ce qui risque d'affaiblir encore plus la dissuasion française. Le chef du gouvernement belge estime donc à tort que la démarche « s'inscrit dans le renforcement de la sécurité et de la défense européennes ».

Non seulement les somnambules qui siègent au Conseil européen ne font pas assez pour mettre en

œuvre les recommandations des rapports Letta, Draghi et Niinistö de 2024, afin d'arrêter le déclin économique et scientifique de l'Europe, et sa dépendance croissante, mais ils s'avèrent dangereux pour le maintien de la paix. Il est grand temps que les dirigeants européens effectuent un demi-tour et se convertissent au gaullisme. De Gaulle a fait ce qu'il fallait, les autres dirigeants européens s'en sont jusqu'à présent abstenus. Or, ce qui est valable pour la France l'est aussi pour l'Europe. Dans son allocution du 27 avril 1965, le général de Gaulle soulignait que : « Au point de vue de la sécurité, notre indépendance exige, à l'ère atomique où nous sommes, que nous ayons les moyens de dissuader nous-mêmes un éventuel agresseur sans préjudice de nos alliances, mais sans que nos alliés tiennent notre destin entre leurs mains. »

Quelle conclusion en tirer ?

Il est urgent que les citoyens européens soucieux du maintien de la paix tirent leurs dirigeants somnambules de leur sommeil, sinon nous serons de plus en plus en danger, dépendants et pauvres.

Une dissuasion européenne suppose une même vision des menaces que représentent les adversaires potentiels, parmi lesquels figurent la Russie, la Chine, la Turquie et désormais les États-Unis d'Amérique, ainsi qu'une même doctrine sur la façon d'affronter ces menaces. Vision et doctrine ne peuvent être définies que par une Europe politiquement unie, souveraine, autonome, indépendante. Les vetos répétés de la Hongrie, notamment, car elle n'est plus la seule dissidente, montrent que le Conseil européen n'en prend absolument pas le chemin.

Pourtant, sans État européen, sans un président européen élu au suffrage universel direct en deux tours, il n'y aura en Europe ni sécurité collective, ni défense commune, ni dissuasion. Seul un tel président pourrait persuader des agresseurs potentiels que nous serons prêts à utiliser des armes de destruction massive en cas d'atteinte à nos intérêts vitaux. La question de savoir comment acquérir celles-ci ne se posera concrètement que lorsqu'une chaîne de commandement politico-militaire européenne aura été constituée, allant du chef de l'État, commandant en chef des armées, jusqu'aux plus bas échelons militaires, sur la base d'une constitution fédérale. Ce que la France a fait dans les années 1960, l'Europe pourrait le refaire.

Une Europe fédérale pourrait mettre fin à notre déclin économique et scientifique et réduire nos vulnérabilités, en faisant prévaloir le bien commun européen sur les intérêts particuliers des États nations, afin que l'Europe puisse vivre en paix dans un monde de moins en moins sûr. La SED ne désespère pas d'obtenir l'accord d'un premier gouvernement européen pour initier le processus fédératif et elle s'engage à accompagner ses efforts.

- 1) Elle n'a plus de composante terrestre.
- 2) M. Macron a dit, le 2 mars 2026, vouloir augmenter ce nombre.
- 3) Voir Louis Gautier, « La dissuasion avancée : Emmanuel Macron a-t-il européanisé la doctrine nucléaire française ? » et discours intégral de Macron à l'Île Longue in *Le Grand Continent*, 2 mars 2026, Archives Jean Marsia.
- 4) La Grande-Bretagne avait décidé en 2021 d'accroître de 40 % son arsenal nucléaire pour disposer de 260 ogives déployées.
- 5) L'Invincible, en construction à Cherbourg, naviguera en 2036.
- 6) Christopher M. Clark, *The Sleepwalkers: How Europe Went to War in 1914*, London, Penguin Books, 2013, traduit par Marie-Anne de Béru, *Les Somnambules. Été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre*, Paris, Flammarion, 2015.

L'UE lance son accélérateur industriel pour renforcer le Made in Europe

La Commission européenne a présenté le 4 mars une nouvelle proposition législative destinée à stimuler la production de technologies et de produits à faible intensité de carbone fabriqués en Europe. Baptisée « Acte sur l'Accélérateur industriel » (AAI), cette initiative vise à renforcer la base industrielle européenne, soutenir la croissance des entreprises et créer des emplois, tout en accélérant la transition vers des technologies plus propres et innovantes.

Conformément aux recommandations du rapport Draghi, le texte introduit des exigences ciblées en matière de « Made in EU » et de faible intensité carbone dans les marchés publics et les régimes d'aides d'État. Ces dispositions concerneront en priorité des secteurs stratégiques tels que l'acier, le ciment, l'aluminium, l'automobile et les technologies « zéro net ». Le dispositif pourrait également être étendu à d'autres industries à forte consommation d'énergie, comme la chimie. Les États membres devront par ailleurs mettre en place un



guichet numérique unique afin de simplifier et d'accélérer les procédures d'autorisation pour les projets industriels.

Renforcer la souveraineté industrielle européenne

L'AAI a pour ambition de consolider la création de valeur en Europe, de soutenir

la croissance économique et de protéger la sécurité industrielle face à une concurrence mondiale accrue et à la dépendance vis-à-vis de fournisseurs étrangers. En 2024, l'industrie manufacturière représentait 14,3 % du PIB de l'Union européenne. La nouvelle législation fixe comme objectif de porter cette part à 20 % d'ici 2035.

Une Europe ouverte, mais plus exigeante

L'Union européenne entend rester l'un des marchés les plus ouverts au monde. Toutefois, elle souhaite désormais renforcer le principe de réciprocité : les entreprises de pays tiers pourront accéder aux marchés publics européens à condition que ces pays offrent un accès équitable aux entreprises européennes.

Les investissements directs étrangers supérieurs à 100 millions d'euros dans des secteurs stratégiques seront encadrés. Ils devront contribuer à la création d'emplois de qualité en Europe, prévoir un transfert de technologies et garantir qu'au moins 50 % des emplois générés bénéficient à des travailleurs européens.

L'objectif est de renforcer la sécurité économique et la résilience des chaînes d'approvisionnement.

Des leviers concrets pour accélérer l'industrialisation

Le texte prévoit plusieurs mesures structurantes :
- Une préférence dans les marchés publics pour les produits « fabriqués dans

l'UE » et à faible intensité carbone, notamment dans les secteurs du ciment, de l'aluminium, des batteries, du solaire, de l'éolien, des pompes à chaleur et du nucléaire.

- Un encadrement des investissements étrangers afin de favoriser l'emploi local et le transfert de savoir-faire.
- La simplification administrative grâce à un guichet unique numérique et à des mécanismes d'approbation tacite pour certains projets de décarbonation.
- La création de zones d'accélération industrielle favorisant les synergies entre entreprises et le développement de pôles industriels durables.
- La proposition doit désormais être examinée par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne avant son adoption.

Pour Stéphane Séjourné (photo), vice-président exécutif chargé de la prospérité et de la stratégie industrielle, cette initiative marque « une étape majeure pour adapter l'Union au XXI^e siècle », en permettant de stimuler la demande, sécuriser les chaînes d'approvisionnement et renforcer la souveraineté économique européenne face aux incertitudes mondiales.

Source : Commission européenne